

i n'ont pas ce-
ceux dont nous
ec les 3 Ordres
aison du Tiers-
it patronage des
tabilité.

et il faut reve-
on importante

é qui l'avait fait
rapportant aux
œuvres privées.
d'adopter une
curait d'ailleurs
rons plus tard
transaction fut
ut bien simple.
au Tiers-Ordre
entre les mains
nsation, la So-
remettait à la
l'une adoption

ar elle une cer-
l'un actif assez
pour ses Ter-
oir, un appar-
mot, sans cesse
nages, retraites,
dernière phase
1899. Sur les
les trois étages
naires, un au-
troisième était
firmes. Grâce
travail actif et
t, elles allaient
nger à augmen-
ersonnel qu'il

logeait et les œuvres qu'il abritait : une trentaine de personnes, l'ou-
voir, le magasin, la bibliothèque du Tiers-Ordre, la chapelle privée
servant aux retraites mensuelles des Tertiaires. Fort heureusement
pour l'œuvre, qu'il restait en arrière de l'édifice un coin de terre de
30 pieds sur 40. Par un plan habilement combiné on réussit à y
ménager les appartements suffisants pour recevoir les membres de la
Société, plus une chapelle spacieuse. Dès lors toute la première con-
struction fut abandonnée complètement aux œuvres du Tiers-Ordre,
aux pensionnaires et à l'hospice, tandis que les sociétaires trouvaient
enfin dans la nouvelle construction le calme, la solitude et tout ce qui
favorise l'observance d'une vie commune, pour ne pas dire religieuse.

Depuis lors, l'œuvre n'a fait que grandir et peu de temps après, le
personnel atteignait le chiffre, et les œuvres les proportions que nous
leur connaissons aujourd'hui. C'est dire que le côté historique est
maintenant connu du lecteur et qu'il nous reste à lui faire admirer
le fonctionnement intérieur de la Maison du Tiers-Ordre ; qu'il veuil-
le bien me suivre.

FR. BERCHMANS, O. F. M.

(A suivre.)



Sa Sainteté Pie X et l'école franciscaine.

Nous sommes heureux de publier le texte intégral et la traduction de la lettre
adressée le 11 avril 1904, par Sa Sainteté Pie X au R^me Père Général, et dont nous
avons parlé dans nos nouvelles de Rome, du mois dernier. C'est un document
précieux à conserver dans les pages de notre Revue.

A notre cher Fils Denys Schuler,

Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, Pie X, Pape.

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.



La doctrine du Docteur séraphique, immortel flambeau de
l'Eglise catholique non moins que de la famille francis-
caine, a été restaurée dans un dessein très excellent par
les fils de votre Ordre, lorsque, il y a quelques années, ils
ont entrepris d'éditer ce qui reste de ses œuvres en faisant profiter ce
travail critique de toute l'érudition des temps modernes.

Tâche vaste et très laborieuse, en vérité. Notre prédécesseur d'heu-
reuse mémoire, Léon XIII, fut flatté d'en accepter les prémices et